

Vers la fusion

des **Yvelines** et
des **Hauts-de-Seine**



Pinel

Pages 4 - 5

Patrick Devedjian/Pierre Bédier,
entretien croisé

Pages 6 - 7

Le processus de la fusion

Pages 8 - 9

Vers un nouveau
Département

Pages 12 - 13

Un territoire cohérent

Pages 10 - 11

Trois millions
d'habitants

Pages 14 - 15

La Seine comme
trait d'union

Pages 16 - 17

Le moteur économique
régional

Pages 18 - 19

Éole, la colonne vertébrale
de l'Ouest parisien

Pages 20 - 21

Citallios, le nouvel
aménagement francilien

P. 22 - 23

L'EPI, un préambule
à la fusion

3 

sites inscrits
au patrimoine
de l'Unesco



85
sites
touristiques



62

musées nationaux
et départementaux



98 000

hectares
de surfaces
agricoles



+ de
8 000

équipements
sportifs



EN

CHIFFRES



7,1



millions
de touristes par an



1,5

million
d'emplois



2^e

pôle de formation
supérieure
en Île-de-France



2

universités



Plus de

220 000

entreprises



3 000 000

d'habitants



LA FUSION, POUR QUOI FAIRE?



Pierre Bédier et Patrick Devedjian souhaitent créer « une puissance au service du développement économique et de la qualité de vie des habitants. ».

S'IL FALLAIT EXPLIQUER LES AVANTAGES DE LA FUSION EN QUELQUES MOTS ?

Patrick Devedjian :

C'est une alternative à l'échec programmé de la Métropole : la réalité

est qu'aujourd'hui, les intérêts de la ville de Paris et des Départements de l'Ouest francilien divergent. Paris devient de plus en plus une ville musée déconnectée des enjeux

du développement économique. Si nous voulons développer l'attractivité de notre territoire, nous ne pourrons compter que sur nous-mêmes. D'où l'urgence d'unir nos forces.



Pierre Bédier :

C'est d'abord la mise en commun de moyens pour faire des économies nécessaires à la maîtrise de nos dépenses. Mais c'est aussi une façon de se donner une puissance

d'aménagement au service du développement économique ; c'est ce dernier qui nous permettra de faire baisser le chômage. Et d'apporter de nouveaux services.

**COMMENT
IMAGINEZ-VOUS
LE NOUVEAU
DÉPARTEMENT
DANS 25 ANS ?**

Patrick Devedjian :

Le développement économique de l'Île-de-France passe par l'Ouest et la Seine. C'est cette ouverture vers « l'économie monde » qui va nous donner les moyens de rester un territoire attractif et, en retour, de disposer des moyens d'agir au service de la qualité de vie des habitants.

Pierre Bédier :

Nous serons le leader européen des territoires en matière de développement économique. Tout simplement. Nos deux Départements ont déjà des bases solides et partagent le même objectif : renforcer

notre attractivité. Quand l'histoire et la géographie plaident dans le même sens, on ne peut qu'y arriver.

**QUEL EST LE LIEU
QUE VOUS PRÉFÉREZ
RESPECTIVEMENT
DANS LES YVELINES ET
LES HAUTS-DE-SEINE ?**

Patrick Devedjian :

C'est le Désert de Retz, vestige d'un jardin anglo-chinois qui représente de manière exemplaire le génie artistique du Siècle des Lumières et qui est devenu un lieu de promenade exceptionnel pour tout le monde.

Pierre Bédier :

Les bords de Seine. C'est d'ailleurs aussi l'endroit que je préfère dans les Yvelines. La Seine est plus qu'un fleuve : témoignage de notre passé, muse des plus grands artistes peintres, elle fait partie de notre ADN... Je me sens profondément « Bord-de-Seinien ». ■

UN PROCESSUS PRÉVU PAR LA LOI



La fusion de deux Départements est régie par le code général des collectivités locales récemment modifié par la loi NOTRe du 16 janvier 2015. Explications.

À quelles conditions ?

Les deux Départements doivent faire partie de la même région et le territoire être d'un seul tenant.

Quelles sont les étapes ?

Selon le code général des collectivités territoriales, la fusion doit être inscrite à l'ordre du jour des conseils départementaux « à l'initiative d'au moins 10 % de ses membres ». Elle doit être ensuite adoptée par les 3/5^e des membres des assemblées départementales. La décision finale revient au gouvernement. La fusion est définitivement actée par décret en Conseil d'État. ■



12/01/2016

Annnonce du projet de rapprochement des Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine par les deux Présidents, Pierre Bédier et Patrick Devedjian.

05/02

Création de l'établissement public interdépartemental (EPI 78-92).

23/03

Premier conseil d'administration de l'EPI à Vélizy-Villacoublay. Patrick Devedjian est élu président.

01/05

Création du service interdépartemental d'archéologie préventive.





3

soit le nombre de services interdépartementaux déjà créés : l'archéologie, l'adoption, la voirie.

07/09

Création de Citallios et premier conseil d'administration de cette société issue de la fusion des sociétés d'économie mixte (SEM) des deux Départements.

14/10

Les deux assemblées départementales approuvent le transfert à l'EPI et des services d'adoption et des opérations d'entretien et d'exploitation des réseaux routiers départementaux.

01/01/2017

Ouverture à Nanterre du nouveau service interdépartemental de l'adoption.

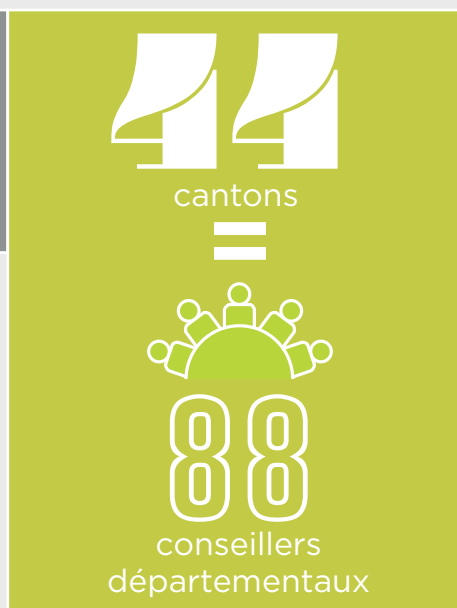
01/04/2017

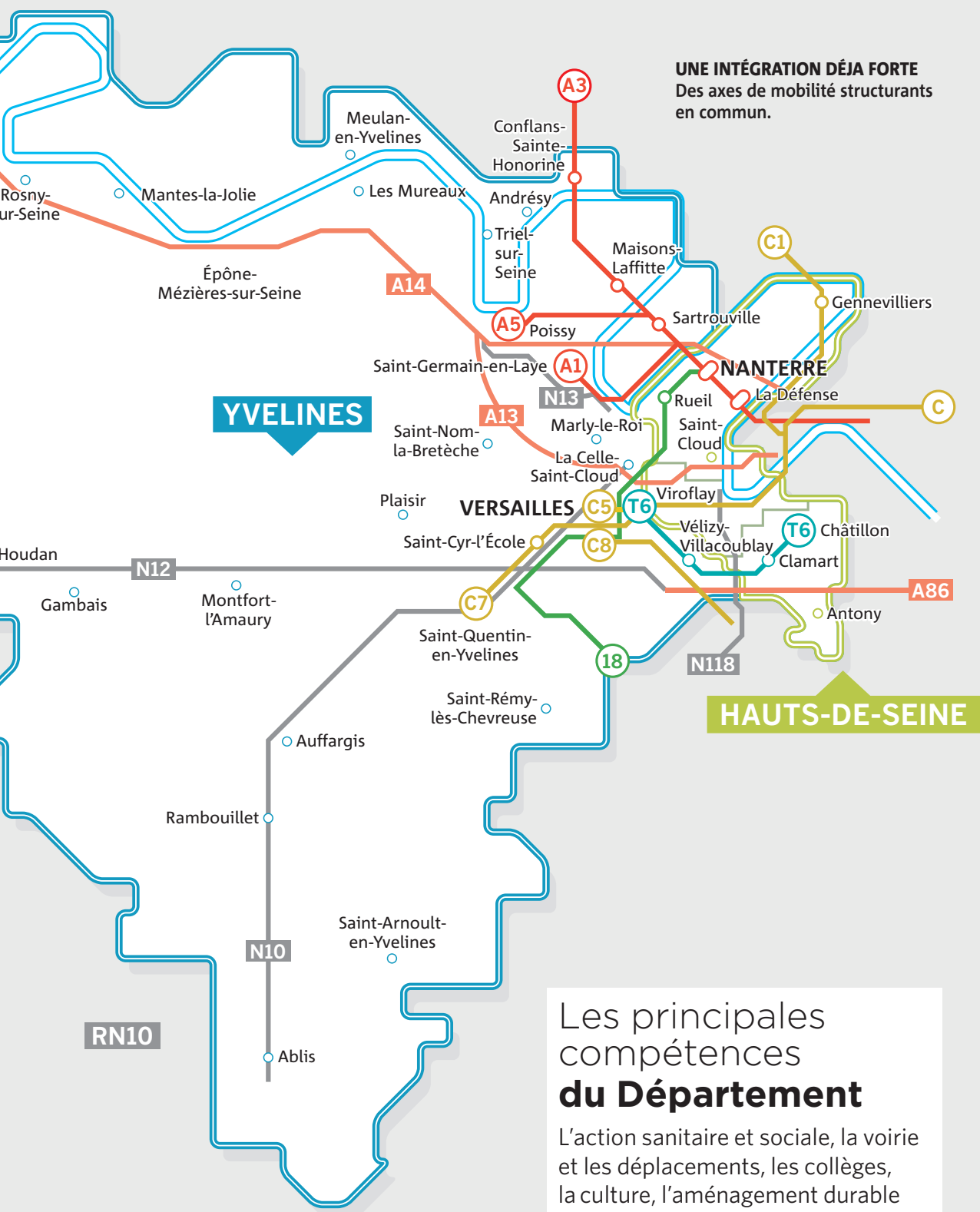
Le nouveau service interdépartemental de gestion des opérations d'entretien et d'exploitation des routes, créé en décembre, devient opérationnel.

PRÉSERVER UNE CAPACITÉ D'AGIR AU SERVICE DE LA POPULATION

Face au désengagement massif de l'État envers les collectivités locales, la fusion des Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines a pour objectif de préserver une forte capacité d'investissement en maintenant une tradition politique commune de fiscalité modérée et d'endettement maîtrisé.

La nouvelle collectivité serait ainsi dotée, si l'on part des chiffres actuels, d'un budget de 3,5 milliards d'euros tout en conservant la proximité avec les habitants qui est la marque de l'institution départementale notamment en ce qui concerne la solidarité. C'est aussi une alternative au projet métropolitain qui aboutirait, autour des quatre départements centraux, à la création d'un nouveau territoire privilégié au détriment du reste de l'Île-de-France... ■





UNE INTÉGRATION DÉJÀ FORTE
Des axes de mobilité structurants en commun.

YVELINES

HAUTS-DE-SEINE

Les principales compétences
du Département
L'action sanitaire et sociale, la voirie et les déplacements, les collèges, la culture, l'aménagement durable du territoire...

TROIS MILLIONS D'HABITANTS

Le nouveau Département représenterait
25 % de la population francilienne. ■



UNE POPULATION **JEUNE**

20%

de jeunes de moins
de vingt ans

Plus de
11%
d'étudiants

39%

de la population
à moins de 30 ans



UNE POPULATION **DYNAMIQUE**

Plus de
75%
d'actifs

37%
de cadres

UN TERRITOIRE COHÉRENT

À taille humaine :

le nouveau territoire
ne représenterait que

44 % du territoire de
l'ancienne Seine-et-Oise...

SUPERFICIE

2 460
km²

20 %

de la région
Île-de-France

Ouest-
Francilien

2 parcs naturels
régionaux

16 forêts domaniales

ESPACES NATURELS

1/3

des espaces naturels
d'Île-de-France

58% du territoire
constitué d'espaces naturels

AGRICULTURE

16 %

des surfaces agricoles
d'Île-de-France

30%

du territoire
consacré à l'agriculture



298

COMMUNES

dont **72** communes
> **10 000** habitants.

Une desserte efficace par les transports en commun



3 lignes
de tramway

3 lignes de RER
en attendant Éole

4 lignes de transilien

7 lignes de métro

LA SEINE COMME TRAIT D'UNION



La Seine marque aujourd'hui la frontière entre les Hauts-de-Seine et les Yvelines. Une longue frontière certes mais sans rupture géographique. Au même titre que le RER A, le tramway T6, l'A 14 ou la RN 118, le fleuve est une des infrastructures de transport qui irrigue et relie les deux territoires.

Limay dans les Yvelines et Gennevilliers dans les Hauts-de-Seine font ainsi partie des trois plus importantes plates-formes multimodales sur les dix que compte Ports de Paris en Île-de-France. Les deux départements accueillent également de nombreux sites portuaires sur les soixante-dix du réseau francilien - de superficie plus réduite qui constituent le réseau de proximité pour le chargement et le déchargement des marchandises - et des escales de bateaux à passagers. Sans oublier le projet Port Seine-Métropole Ouest, un grand projet de port dédié au BTP à la confluence d'Achères, Andrézy et Conflans Sainte-Honorine. Les travaux de cette nouvelle plate-forme multimodale d'une centaine d'hectares pourraient commencer en 2020 pour s'achever en 2040. ■





3

c'est le nombre de Départements avec lequel les Hauts-de-Seine et les Yvelines ont créé en juillet dernier l'Association des Départements de l'Axe Seine.

Il s'agit du Val-d'Oise, de l'Eure et de la Seine-Maritime. L'ambition commune : mettre en valeur le fleuve de la sortie de Paris jusqu'à l'embouchure du Havre. Quatre premiers axes de travail ont été définis : le développement des croisières fluviales, la coordination des projets de liaisons douces (randonnées, vélos), le « marketing territorial » et enfin, le développement économique.

LE MOTEUR ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

UN TERRITOIRE INNOVANT

- Plus de **60%** des chercheurs de la R&D privée d'Île-de-France.

- **50%** des demandes de brevets publiées en France en 2015.

- **8 pôles de compétitivité** (2 à vocation mondiale, 3 nationaux) :

51 millions d'euros investis par les deux Départements pour soutenir **145 projets** depuis la création des pôles de compétitivité en 2005.

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

- La Défense, **1^{er}** quartier d'affaires d'Europe.
- Plus de **220 000** entreprises, **21 %** des entreprises de la région.
- Près de **1,5** million d'emplois, soit **26 %** des emplois de la région. 36 % de cadres.
- Le **1^{er}** territoire industriel d'Île-de-France, regroupant **40 %** de l'emploi salarié régional dans ce secteur (l'automobile, l'aéronautique, la défense et l'ingénierie).
- **44 %** de l'offre de bureaux régionale.

UN TERRITOIRE OUVERT SUR LE MONDE

- Le très haut débit déployé à près de **70 %**.
- **3** aéroports internationaux à proximité immédiate.
- **2** grandes plateformes multimodales le long de la Seine (Gennevilliers et Limay).

Vue de la future gare
du RER E à La Défense.




ÉOLE, COLONNE VERTÉBRALE DE L'OUEST PARISIEN



Après le tramway T6 Châtillon-Viroflay et en attendant la ligne 18 du Grand Paris Express, les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine vont être reliés par une nouvelle ligne de transport en commun très attendue : Éole (RER E).

Avec le prolongement de la ligne vers l'ouest de la gare Saint-Lazare jusqu'à Mantes-la-Jolie en passant par La Défense, c'est une nouvelle colonne vertébrale qui s'offre au territoire et à ses habitants.

Estimé à 3,5 milliards d'euros, ce chantier de grande ampleur consiste à réaménager 47 km de voies existantes dans les Yvelines, et à creuser un tunnel de 8 km entre Haussmann-Saint-Lazare et Nanterre-La Défense. En 2024, 600 000 voyageurs sont attendus sur cette ligne qui reliera La Défense à Mantes-la-Jolie en 35 minutes, contre 52 minutes aujourd'hui. ■

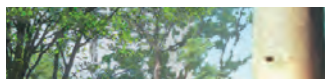
Retrouvez le calendrier prévisionnel des travaux dans votre gare et l'effet Éole sur votre temps de parcours : rer-eole.fr 



CITALLIOS, LE NOUVEL AMÉNAGEUR FRANCILIEN

La livraison des premiers logements de la Zac Cœur de Bourg à Rocquencourt, l'inauguration d'un immeuble de la Zac Entrée de Ville à Clichy-la-Garenne, le lancement de la reconstruction de la Zac Louvois à Vélizy-Villacoublay, etc.

À peine créé, le nouvel acteur interdépartemental de l'aménagement urbain s'est mis au travail avec l'ambition de « faire la ville (cité) autrement (allios en grec) ». L'expertise et les compétences de Citallios, issues de la fusion des Sem d'aménagement des Yvelines et des Hauts-de-Seine, en font l'acteur incontournable du développement francilien de demain. Plus de 90 collaborateurs œuvrent désormais au service des élus locaux pour « *construire la ville durable en conciliant efficacité économique des projets et qualité urbaine et environnementale.* » ■



**La future Zac Rouget-de-Lisle
à Poissy.**





L'EPI, UN PRÉAMBULE À LA FUSION



Afin d'amorcer le rapprochement des deux Départements, les assemblées des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont approuvé le 5 février 2016 la création d'un établissement public interdépartemental. Objectif : créer des synergies entre services afin de gagner en efficacité et de faire des économies.

L'ensemble des conseillers départementaux des deux collectivités siège au conseil d'administration de l'EPI soit 88 conseillers. Lors du premier conseil d'administration, en mars, ils ont élu Patrick Devedjian président et voté la création d'un conseil interdépartemental du développement durable qui associe, bénévolement, des élus et des personnalités publiques des Hauts-de-Seine et des Yvelines. ■

DÉJÀ TROIS SERVICES INTERDÉPARTEMENTAUX

Dans les domaines de la voirie, de l'archéologie et de l'adoption, les Hauts-de-Seine et les Yvelines ont fusionné leurs services.

À chaque fois, l'objectif reste le même : « *gagner en performance, en qualité et en maîtrise des dépenses* ».

Archéologie. Le premier service interdépartemental est né, en mai dernier, de la fusion des deux services archéologiques des collectivités. Il rassemble quinze personnes : archéologues, restaurateurs ou médiateurs du patrimoine... Outre l'archéologie préventive, ils sont chargés de collecter, valoriser, restaurer et faire connaître le patrimoine des deux départements. Cette fusion devrait permettre de multiplier par 1,6 l'activité sans dépenser davantage.

Voirie. A suivi le 1^{er} décembre, la création d'un service interdépartemental de la voirie. Opérationnel au printemps, il sera constitué d'un service d'ingénierie réunissant des équipes en charge de l'ingénierie des ouvrages d'art, de celle de l'entretien routier, etc. Un deuxième type d'équipe correspondra à quatre services territoriaux, trois dans les Yvelines et un dans les Hauts-de-Seine regroupant les agents chargés sur le terrain des prestations d'entretien et d'exploitation.

Adoption. Enfin, le service interdépartemental des agréments et des adoptions a ouvert en début d'année. L'objectif est ici de « *mieux accompagner les familles* ». Certaines compétences, comme les demandes d'agrément, continueront d'être assurées séparément par chaque Département conformément à la loi. ■

1915

le nombre de kilomètres de voies départementales qui traversent les Hauts-de-Seine et les Yvelines



L'agriculture dans l'ouest francilien,
**une filière
d'avenir**

© iStock

Avec 950 exploitations et 2 200 actifs dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine, l'agriculture est l'un des moteurs indispensables au **dynamisme économique** de l'Île-de-France.

En contribuant au maintien d'une agriculture de qualité, compétitive et respectueuse de l'environnement, nos deux collectivités réaffirment l'**attachement des habitants** à la terre et à ceux qui la font vivre.



Yvelines • Hauts-de-Seine